

AUTO-ECOLE DU BEL EBAT

FORMATION PASSERELLE A2 → A

Formation obligatoire de 7h depuis la réforme du 19 janvier 2013 pour accéder à la moto toute cylindrée pour les détenteurs du permis A2, après 2 ans de permis (minimum 20 ans).

Cette formation se déroule sur une journée et il n'y a pas d'examen final (possibilité de faire la formation 3 mois avant la date anniversaire !)

Elle se décompose comme suit par session de 2 à 4 stagiaires :

- Partie théorique (2 heures)
- Partie pratique hors circulation (2 heures)
- Partie pratique en circulation (3 heures)

Equipements obligatoires

- Un casque homologué CE avec réfléchissants, à la bonne taille, intégral ou modulable
- Un blouson résistant
- Des chaussures montantes
- Une paire de gants moto CE
- Un pantalon résistant (en jean ou en cuir)

Documents obligatoires

- Pièce d'identité + Permis de conduire
- Code photo numérique ANTS INCLUSE (au lieu de 5.00€)
- 1 justificatif de domicile de - 6 mois

285€ttc

Ou 265€ttc

pour nos ancien.ne.s élèves



sur Vulcan & Versys 100SE

